



Commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

**Personne publique, Commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
Représentée par Monsieur Roger MELLOUËT, Maire de la commune**

Fourniture et installation de deux terrains multisports avec gazon synthétique

Marché à procédure adaptée

Cahier des charges

Article 1 - Identification de la collectivité contractante

Pouvoir adjudicateur

La personne publique est la commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H, représentée par Roger MELLOUËT, Maire de la commune.

Mairie de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

Esplanade du Général DE GAULLE

29590 PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

☎ 02 98 73 04 38 - 📠 02 98 73 16 18 - ✉ accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

Article 2 - Objet et Caractéristiques du marché

2-1 Objet

Le présent marché a pour objet la fourniture et l'installation de deux terrains multisports avec gazon synthétique.

En application de la politique municipale en matière d'environnement, l'équipement sera choisi prioritairement dans des produits fabriqués dans le respect de l'éco-conception.

2-2 Description des besoins à satisfaire

2.2.1. Contexte

- La commune de Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h vient de construire une nouvelle école maternelle à Quimerç'h. Dans le cadre de ces travaux, une plateforme en enrobé de 24m00 X 16m00 a été réalisée à proximité de la cour d'école dans le but d'y construire un terrain multisports en synthétique pour la pratique sportive en libre accès.
- A Pont-de-Buis, le terrain de jeux situé à proximité des écoles et de la salle des sports est sous-utilisé. La commune a donc décidé de réaliser une plateforme en enrobé afin d'y construire un terrain multisports. La surface dédiée à ce terrain est de 27m00 X 13m00.

2.2.2. Besoins à satisfaire

Création de deux terrains multisports en gazon synthétique de dimensions approximatives 12m00 X 24m00 destinés à la pratique libre de football, basketball, handball, volleyball, tennis et badminton.

2.2.2.1. Offre de base

- Dimensions approximatives : 24m00 X 12m00. Les entreprises préciseront les dimensions exactes de la structure qu'elles proposent ;
- Structure composée de deux frontons de 3 mètres de hauteur incluant les buts de foot avec filets métal et surmontés de paniers de basket réglables en hauteur,

palissades latérales de 1 mètre de hauteur minimum. La structure sera soit en aluminium, soit en acier galvanisé à chaud, les entreprises pourront soumettre d'autres suggestions. La commune ne souhaite pas l'utilisation de bois pour la structure ;

- Deux poteaux multifonction avec filet central trois positions pour la pratique du volley, badminton ou de tennis ;
- Système anti intrusion pour les deux roues ;
- Accès personnes à mobilité réduite pour l'aire de jeux ;
- Fourniture et pose de quatre buts brésiliens avec cage arrière en métal ;
- Visserie inox, encastrée bouchonnée et inviolable ;
- Fourniture et pose d'un gazon synthétique en polypropylène lesté de sable, traitement anti UV, hauteur des fibres 20mm environ, dans lequel sera incrusté un tracé blanc (descriptif des tracés et méthode d'incrustation à préciser) ;
- Fourniture et pose d'un panneau d'informations aux usagers.

2.2.2.2. Spécificité terrain de l'école maternelle de Quimerc'h

La plateforme du terrain multisports de Quimerc'h étant en surélévation importante par rapport au terrain mitoyen, il y a lieu de prévoir un filet pare ballon sur un fronton et une palissade.

2.2.3. Qualité-Sécurité-Garantie

Les entreprises fourniront avec leur offre le certificat de conformité à la norme NF EN 15312.

L'offre comprendra le contrôle final des équipements conformément aux normes en vigueur.

Les entreprises préciseront la durée de garantie afférente à chaque élément de leur offre (structure, sols, peintures...)

Les entreprises préciseront également les modes d'assemblage (soudures, vissage...) et les dispositifs intégrés pour l'insonorisation maximale par rapport aux chocs des ballons.

Les entreprises indiqueront quelle est la nature et la périodicité d'entretien et de maintenance qu'elles préconisent.

Article 3 - Critères de jugement des offres

Les critères seront, par ordre décroissant :

- Prix = 50%
- Valeur technique de l'offre = 40 %
- Délai = 10%

A _____

Signature de l'entreprise

Le ____/____/____

Cachet de l'entreprise